

## CHINE

### Des centaines de personnes arrêtées avant l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale

Index AI : ASA 17/017/2006

ÉFAI

Mardi 7 mars 2006

#### SYNTHÈSE DESTINÉE AUX MÉDIAS

L'Assemblée populaire nationale, le parlement chinois, est en session annuelle du dimanche 5 mars au mardi 14 mars. C'est l'un des événements politiques les plus importants en Chine, responsables de haut rang et députés convergeant par milliers à Pékin pour examiner et approuver les plans sociaux et économiques du pays.

L'un des sujets principaux à l'ordre du jour de l'Assemblée populaire nationale cette année est l'amélioration des conditions économiques et sociales dans les zones rurales, la crainte étant de voir le fossé grandissant entre zones rurales et urbaines aboutir à une agitation sociale dans les zones rurales.

#### La question rurale

Les mouvements de protestation en zone rurale n'ont cessé de s'amplifier au cours de ces dernières années dans toute la Chine. Les autorités sont intervenues pour briser certains de ces mouvements. À plusieurs reprises, des bandes locales se sont livrées à des violences et ont agressé physiquement des personnes, avec l'appui des autorités ou de la police locale, selon les informations disponibles. Peu d'enquêtes ont été menées sur ces agissements et les auteurs de ces attaques n'ont pour la plupart pas été inquiétés.

Amnesty International appelle les autorités chinoises à prendre de toute urgence des mesures effectives visant à prévenir de tels abus et à y remédier.

Les récents mouvements de protestation en zone rurale portaient sur différents thèmes : taxes excessives imposées aux paysans, réquisition de terrains et main-mise sur des logements par des promoteurs immobiliers, avec l'appui des gouvernements locaux; allégations de corruption ou de mauvaise gestion des autorités locales.

Le gouvernement chinois a commencé à réagir à ces griefs tardivement. S'adressant aux délégués de l'Assemblée populaire nationale le 5 février, le Premier ministre Wen Jiabao a qualifié l'engagement du gouvernement à accroître la part des dépenses allouée aux campagnes de « *changement [politique] majeur* ». Une révision de l'impôt agricole est prévue. Le Premier ministre a

également laissé entendre que des efforts seraient faits pour protéger les paysans des réquisitions de terrains.

Les militants locaux ont joué un rôle important dans la prise de conscience des motifs d'inquiétude et de mécontentement du monde rural chinois, pourtant ils risquent à tout instant d'être arrêtés arbitrairement, torturés, soumis à de mauvais traitements et autres violations des droits humains.

Pour en savoir davantage sur les militants détenus arbitrairement pour avoir défendu les droits des personnes en zone rurale, voir la liste de « cas individuels » ci-dessous.

#### Arrestations avant l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale

Des centaines de personnes ont également été arrêtées avant l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale, les autorités accentuant la répression vis-à-vis de toute forme d'opposition – schéma classique en Chine à la veille de tout grand événement.

Dans la nuit du 28 février, la police a opéré des descentes dans les hôtels aux abords de la gare sud de Pékin ; plus de 400 personnes venues présenter leurs doléances à la capitale auraient été arrêtées. Selon le *Beijing Youth Daily*, 620 000 « employés de sécurité » avaient été mobilisées avant l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale, parmi lesquels des gardes de sécurité de certaines résidences et des retraités. La police avait accru sa surveillance des militants et dissidents connus.

Amnesty International a appelé les autorités chinoises à faire en sorte que tous les militants de défense des droits humains en Chine puissent mener leur action légitime en faveur des droits humains sans avoir à craindre la détention arbitraire, les actes de harcèlement ou autres atteintes à leurs droits fondamentaux.

#### Répression des médias avant l'ouverture de l'Assemblée populaire nationale

Avant l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale, les autorités chinoises ont également bloqué l'accès à un certain nombre de sites d'information, notamment des sites web considérés comme potentiellement critiques de l'action du gouvernement. Parmi les médias visés figure le magazine *Bing Dian*, supplément hebdomadaire au *China Youth Daily* (*Quotidien de la Jeunesse chinoise*), fermé le 24 janvier et dont deux des rédacteurs en chef ont été licenciés. Il aurait été autorisé de nouveau à paraître le 1<sup>er</sup> mars, aux termes de restrictions très sévères.

Le 8 février, le rédacteur en chef de *Gongyi Shibao*, un magazine publié par l'Association des travailleurs sociaux de Chine, a été démis de ses fonctions après la publication d'un article mentionnant des erreurs de traduction dans la version anglaise du site officiel du Parti communiste chinois.

Un journaliste a été licencié de *Xinjiang Jinji Baoshe* (*Journal financier du Xinjiang*) après avoir proposé un article sur la trentaine de familles réduites à vivre dans les bois de la région pour n'avoir pas été payées depuis 2002.

Amnesty International a appelé les autorités chinoises à respecter le droit à la liberté d'expression, qui inclut notamment la liberté de rechercher, de recevoir et de communiquer des informations ; ce droit est inscrit en droit international et figure dans la constitution chinoise.

## Cas individuels

### 1. Grévistes de la faim

Gao Zhisheng, avocat réputé pour sa défense des droits civiques, a débuté le 4 février une série de grèves de la faim « tournantes », dans le but d'attirer l'attention sur les récentes arrestations et les passages à tabac subis par des militants de défense des droits humains et leurs avocats. Son droit d'exercer lui a été retiré en décembre 2005. Le 17 janvier 2005, il avait échappé de justesse à la mort lorsqu'une voiture, dont les plaques d'immatriculation avaient été recouvertes, avait tenté de l'écraser. Au cours de ces derniers mois, Gao et sa famille ont fait l'objet de menaces policières.

Le 4 février, Gao a débuté un jeûne de quarante-huit heures. Il a été rapidement rejoint par d'autres personnes désireuses de manifester leur solidarité, qui ont entamé un jeûne à tour de rôle. Plusieurs militants chinois ayant soutenu cette grève de la faim ou ayant pris part au mouvement ont été arrêtés par la police ou sont portés disparus. Parmi eux figurent :

- Hu Jia, militant connu pour son engagement contre le VIH/sida, porté disparu depuis le 16 février. Sa famille a pris contact avec différents services administratifs pour tenter de le localiser, mais aucun d'entre eux n'a reconnu le détenir. Hu souffrirait d'une hépatite B et son état nécessite la prise quotidienne de médicaments.

- Qi Zhiyong, qui milite pour les droits des handicapés, est porté disparu depuis le 15 ou le 16 février. Qi, blessé par balles lors de la répression du mouvement pro-démocratique de 1989, est resté handicapé depuis.

- Ouyang Xiaorong, programmeur informatique de trente-deux ans, est porté disparu depuis le 15 ou le 16 février. Il venait d'arriver à

Pékin pour aider Gao Zhisheng à organiser le mouvement de protestation de grève de la faim.

- Chen Xiaoming, venu de Shanghai présenter ses doléances, est en détention depuis le 15 février. Son domicile aurait été perquisitionné et son ordinateur saisi par la police.

- Wang Lizhuang, quarante-huit ans, professeur en sciences de l'information et de la communication, rédacteur d'une lettre ouverte écrite pour des habitants expulsés de leur quartier à Shanghai, a été arrêté par des policiers sur son lieu de travail le 21 février. Son domicile a été fouillé et son ordinateur saisi par la police.

- Mao Hengfeng, militante de Shanghai, qui n'a cessé de demander des comptes aux autorités après avoir subi un avortement forcé et avoir été licenciée en 1988, est détenue depuis le 13 février. Elle avait également manifesté contre les expulsions à Shanghai et contre la torture et les mauvais traitements infligés aux personnes, à elle-même et à des adeptes du Falun Gong, dans les centres de « ré-éducation par le travail ».

- Ma Yalian, militante de Shanghai, qui avait manifesté contre les expulsions et les irrégularités commises par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions, est détenue depuis le 15 février.

- Yan Zhengxue, militant des droits humains, est porté disparu depuis le 12 février, après une rencontre avec Gao Zhisheng. L'épouse de Yan a vu son mari emmené par des policiers de son domicile à Pékin ce jour-là. Yan Zhengxue est un artiste connu, dont les peintures sur ses années passées en prison ont été exposées, avec d'autres œuvres de lui, tant en Chine qu'à l'étranger.

- Yu Zhijian est l'une des trois personnes qui avaient jeté de la peinture sur le portrait de Mao Zedong, place Tiananmen, durant les manifestations de 1989 en faveur de la démocratie. Il avait été condamné en 1989 à la prison à vie mais avait été libéré en 2000. Le 18 février 2006, il a été arrêté par la police après avoir appelé à rejoindre le mouvement de grève de la faim. Le 20 février, sa sœur a été informée qu'il était soupçonné de « subversion » et avait été placé en garde à vue en attendant les résultats de l'enquête.

### 2. Militants des zones rurales

Exemples de militants détenus arbitrairement pour avoir défendu les droits des personnes en zone rurale :

- Yang Maodong (également connu sous le nom de Guo Feixiong), trente-neuf ans, militant et conseiller juridique qui s'était mis au service des habitants du village de Taishi, dans la province de Guangdong, pour les aider à se débarrasser d'un

chef de village, corrompu semble-t-il. Yang, qui s'était rendu au village de Taishi, le 4 février, en compagnie d'un autre avocat, Tian Jingling, a été arrêté et placé en détention, en compagnie de Tian, pendant douze heures au poste de police local. À leur sortie, ils auraient été agressés et frappés par un groupe d'hommes non identifiés.

- Le 8 février, Yang a adressé une lettre ouverte au président Hu Jintao et au Premier ministre Wen Jiabao, pour protester contre les attaques visant des militants de défense des droits humains et contre la force excessive employée par les autorités lors de manifestations récentes dans des zones rurales. Arrêté le jour même à Pékin pour avoir pris part au mouvement de grève de la faim, il a été remis à des policiers de Guangzhou qui l'ont ramené sous bonne garde chez lui, à Guangzhou, où il a été placé en « résidence surveillée ». Le 22 février, il a débuté une grève de la faim pour protester contre son placement en « résidence surveillée » et le harcèlement dont sont victimes son épouse et ses deux enfants.

- Zhao Xin, trente-cinq ans, directeur de l'organisation de défense des droits humains basée à Pékin, *Empowerment and Rights Institute*, est détenu depuis le 20 février. Le 17 novembre 2005, il avait été roué de coups par plusieurs hommes en sortant d'un restaurant, dans la province du Sichuan. Ses agresseurs, armés de tuyaux d'acier et de couteaux, lui avaient brisé une rotule et l'avaient frappé à la tête ; la blessure avait nécessité onze points de suture. Pour Zhao, cette agression avait été programmée pour l'empêcher de poursuivre son action en faveur de nouvelles élections dans le village de Taishi.

Amnesty International appelle à la remise en liberté immédiate de toutes les personnes détenues pour avoir légitimement défendu les droits humains, notamment les personnes citées précédemment. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566, ou Mark Allison, à Hong Kong, au +852 9267 21 16, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**